



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, le jeudi 6 juin 2019 à compter de 19 h sous la présidence du maire, monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Nathalie Castilloux, conseillère  
Madame Solange Castilloux, conseillère  
Monsieur Henri Alain, conseiller  
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller  
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Sont également présentes :

Madame Annie Chapados, directrice intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie  
Madame Karen Loko, greffière

Est absent :

Monsieur Hébert Huard, conseiller

**2019-06-167**      **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

**2019-06-168**      **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

**2019-06-169**      **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
6. Avis de motion de l'adoption du Règlement 2019-482 modifiant le Règlement 2009-324 sur les dispositions administratives et générales
7. Avis de motion de l'adoption du Règlement 2019-483 décrétant une dépense de 1 155 685 \$ et un emprunt de 410 000 \$ pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la Rue Day
8. Avis de motion de l'adoption du Règlement 2019-484 sur la gestion contractuelle abrogeant et remplaçant les règlements 2017-450, 2018-462 et 2019-480

9. Présentation et dépôt du projet de règlement 2019-478 de contrôle intérimaire visant à encadrer l'aménagement de fermettes sur le territoire de la Ville de Paspébiac
10. Présentation et dépôt du projet de règlement 2019-482 modifiant le Règlement 2009-324 sur les dispositions administratives et générales
11. Présentation et dépôt du projet de règlement 2019-483 décrétant une dépense de 1 155 685 \$ et un emprunt de 410 000 \$ pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la Rue Day
12. Présentation et dépôt du projet de règlement 2019-484 sur la gestion contractuelle
13. Adjudication de l'appel d'offres AO-2019-02 Prolongement des services sur la rue Day - Prolongement des conduites d'aqueduc et d'égout
14. Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme - Fonds pour les expériences canadiennes (FEC) pour 2019/2021 - Demande d'aide financière
15. Affaires nouvelles
16. Période de questions
17. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux  
**APPUYÉ PAR:** Madame Solange Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

#### **4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE**

- Aucun

2019-06-170

#### **5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Romeo Briand  
**APPUYÉ PAR:** Monsieur Henri Alain

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS** que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2019 soit approuvé tel que rédigé.

Le maire fait la lecture intégrale du procès-verbal du 28 mai 2019.

2019-06-171

#### **6. AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-482 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-324 SUR LES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET GÉNÉRALES**

M....., conseiller(ère), donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil de la Ville de Paspébiac, le Règlement numéro 2019-482 modifiant le Règlement 2009-324 sur les dispositions générales et administratives sera adopté.

Ce règlement a pour objet et conséquence, d'ajouter aux conditions minimales à respecter pour l'émission d'un permis de construire prévues à l'article 17.9 du Règlement 2009-

324,.....  
.....

**REPORTÉ À L'UNANIMITÉ**

2019-06-172

**7. AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-483 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 155 685 \$ ET UN EMPRUNT DE 410 000 \$ POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE DAY**

Madame Nathalie Castilloux, conseillère, donne avis de motion, qu'il sera adopté à une séance subséquente du conseil, le Règlement numéro 2019-483 décrétant une dépense de 1 155 685 \$ et un emprunt de 410 000 \$ pour l'exécution des travaux de prolongement des conduites d'égout et d'aqueduc sur la rue Day.

2019-06-173

**8. AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-484 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ABROGEANT ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS 2017-450, 2018-462 ET 2019-480**

Madame Nathalie Castilloux, conseillère, donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil de la Ville de Paspébiac, le Règlement numéro 2019-484 abrogeant et remplaçant le règlement sur la gestion contractuelle sera adopté.

Ce règlement a pour objet et conséquence, d'une part d'abroger et de remplacer les règlements antérieurs suivants :

- Politique sur la gestion contractuelle adoptée le 11 décembre 2017 réputée le Règlement 2017-450 sur la gestion contractuelle le 1<sup>er</sup> janvier 2018;
- Règlement 2018-462 modifiant le Règlement 2017-450 sur la gestion contractuelle;
- Règlement 2019-480 modifiant le Règlement 2017-450 sur la gestion contractuelle;

D'autre part, ce règlement a pour objet d'autoriser l'octroi de contrats de gré à gré pour les contrats d'au moins 25 000 \$ et inférieurs au seuil fixé par règlement ministériel qui ne peuvent être adjugés qu'après une demande de soumissions publique.

2019-06-174

**9. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-478 DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE VISANT À ENCADRER L'AMÉNAGEMENT DE FERMETTES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PASPÉBIAC**

Madame Nathalie Castilloux, conseillère, présente et dépose le projet de règlement 2019-478 de contrôle intérimaire visant à encadrer l'aménagement de fermettes sur le territoire de la Ville de Paspébiac.

**10. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-482 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-324 SUR LES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET GÉNÉRALES**

**REPORTÉE À L'UNANIMITÉ**

2019-06-175

**11. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-483 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 155 685 \$ ET UN EMPRUNT DE 410 000 \$ POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE DAY**

Madame Nathalie Castilloux, conseillère, présente et dépose le projet de règlement 2019-483 décrétant une dépense de 1 155 685 \$ et un emprunt de 410 000 \$ pour l'exécution de travaux de prolongement de conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Day, qui sera adopté lors d'une séance subséquente.

2019-06-176

**12. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-484 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Madame Solange Castilloux, conseillère, présente et dépose le projet de règlement numéro 2019-484 sur la gestion contractuelle qui abroge et remplace les règlements 2017-450, 2018-462 et 2019-480.

2019-06-177

**13. ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES AO-2019-02 PROLONGEMENT DES SERVICES SUR LA RUE DAY - PROLONGEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**

**CONSIDÉRANT QUE** par résolution portant le numéro 2019-04-128 adoptée le 15 avril 2019, le conseil municipal a autorisé la direction générale à lancer un appel d'offres AO-2019-02 pour le prolongement des services sur la rue Day, notamment le prolongement des conduites d'aqueduc et d'égout;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissionnaires devaient choisir entre l'option A ou B, celle leur permettant de déposer la soumission la plus basse;

**CONSIDÉRANT QUE** le jeudi 30 mai 2019 à 10 h 01, à l'ouverture des soumissions, trois entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis;

**CONSIDÉRANT QUE** les entreprises soumissionnaires ont proposé les prix suivants (incluant les taxes) pour l'option B :

- La société LFG Construction
  - Partie 1 : 1 389 265.77 \$
  - Partie 2 (services optionnels) : 106 483.47 \$
  
- Le Groupe Michel Leclerc Inc.
  - Partie 1 1 523 556.92 \$
  - Partie 2 107 686.24 \$
  
- La société Léonard Loisel & Fils Inc.
  - Partie 1 1 086 156.24 \$
  - Partie 2 110 337.55 \$

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection, composé de trois (3) personnes, s'est réuni le vendredi 31 mai 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** les trois soumissionnaires ont été jugés conformes par le comité de sélection;

**CONSIDÉRANT QU'**après une analyse quantitative des soumissions, le comité de sélection recommande à l'unanimité d'adjuger le contrat au soumissionnaire le plus bas, soit la société

Léonard Loisel & Fils Inc., pour la réalisation des travaux de prolongement des services sur la rue Day selon l'option B;

**CONSIDÉRANT QUE** l'addition des prix proposés par l'adjudicataire pour les parties 1 et 2 (travaux optionnels) de l'option B respecte globalement l'estimation établie préalablement par la Ville;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux

**APPUYÉ PAR:** Monsieur Henri Alain

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**DE RETENIR** l'option B qui est moins onéreuse pour la Ville;

**D'ADJUGER** le contrat pour l'exécution des travaux de prolongement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Day à la société Léonard Loisel & fils inc. pour un montant de 1 086 156.24 \$, taxes incluses, et ce sous réserve de l'approbation du Règlement d'emprunt 2019-483 par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH).

**DE CONFIER** également à l'adjudicataire, la société Léonard Loisel & Fils inc. l'exécution des travaux optionnels prévus dans la partie 2 de l'option B pour un montant total de 110 337.55 \$, taxes incluses, et ce sous réserve de l'approbation du Règlement d'emprunt 2019-483 par le MAMH;

Tel que mentionné dans les documents d'appel d'offres, **l'adjudicataire doit terminer les travaux avant le 11 octobre 2019.**

**D'AUTORISER** la directrice générale par intérim, Madame Annie Chapados, à signer l'entente contractuelle pour un montant maximal de 1 196 494 \$, taxes incluses.

2019-06-178

**14. STRATÉGIE FÉDÉRALE POUR LA CROISSANCE DU TOURISME - FONDS POUR LES EXPÉRIENCES CANADIENNES (FEC) POUR 2019/2021 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT** la création du Fonds pour les expériences canadiennes (FEC) dans le cadre de la nouvelle Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme;

**CONSIDÉRANT QUE** ce fonds, doté d'une enveloppe de 58.5 millions de dollars sur deux ans (2019-2021), vise à soutenir les communautés du Canada qui souhaitent offrir de nouveaux produits ou nouvelles expériences touristiques, améliorer ce qui est déjà offert ou créer, rénover ou agrandir des installations touristiques;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac, située dans une région éloignée, la Gaspésie, souhaite favoriser la croissance du tourisme et rénover ses infrastructures touristiques, notamment le Centre de plein air les Monticoles;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Romeo Briand

**APPUYÉ PAR:** Madame Solange Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**D'AUTORISER** la Ville de Paspébiac à soumettre une demande d'aide financière et un plan de projet au bureau régional pour la région Gaspésie les Îles-de-la-Madeleine de Développement économique Canada (DEC);

**DE DÉSIGNER** Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, comme représentant de la Ville habilitée à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**15. AFFAIRES NOUVELLES**

- Aucune

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune

2019-06-179

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux

**APPUYÉ PAR:** Monsieur Romeo Briand

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS** que la séance soit levée. Il est 21h23.

---

**M. Régent Bastien, maire**

---

**Mme Karen Loko, greffière**